

## LA SITUATION....

**éco  
phyto  
2018**

### ...Politique et réglementaire

Le plan Ecophyto 2018 proposé en France par le Grenelle de l'environnement fin 2007 vise à réduire et sécuriser l'utilisation des produits phytosanitaires en divisant par deux, si possible, l'usage de pesticides avant 2018. Les viticulteurs doivent attester des moyens mis en œuvre pour atteindre cet objectif, les opérateurs et décideurs doivent être formés spécifiquement aux risques phytosanitaires, les distributeurs et les conseillers techniques doivent être certifiés et agréés !



### ...Médiatique

L'indice de fréquence de traitement (IFT) est choisi pour suivre la réduction des intrants phytosanitaires. Un état des lieux s'impose. Quand l'IFT moyen de la vigne est de 13, celui des pommes est de 36 et celui des pommes de terre est de 16<sup>1</sup>. **Il apparaît donc qu'en termes de résidus de pesticides, il semble nettement moins dangereux pour le consommateur de boire un verre de vin<sup>2</sup> que de croquer une pomme.** Même si ce constat est rassurant pour les viticulteurs, il ne doit pas nous satisfaire. D'autant plus que le vin fait l'objet d'un matraquage médiatique à charge tendant à lui coller une étiquette de produit à risque pour la santé du consommateur. Et pourtant, bien avant le risque consommateur, il existe le risque utilisateur<sup>3</sup> et le risque environnemental.

**Deux points majeurs que SOVIVINS prend en compte dans l'établissement des stratégies de protection phytosanitaire qu'il définit chaque année depuis plus de 10 ans maintenant pour le compte de viticulteurs motivés par une production de qualité et respectueuse.**



### ...Technique au vignoble

La situation géo-climatique de notre vignoble au cœur de l'Aquitaine fait de Bordeaux un vignoble sensible, particulièrement pour les pathogènes fongiques. Preuve en est le recul d'intérêt pour la conversion en viticulture biologique suite à 2012, millésime sanitaire plus difficile que les deux précédents mais demeurant très « classique ». **La protection phytosanitaire du vignoble demeure au centre des préoccupations techniques au vignoble.**

A ce jour 120 molécules environ sont autorisées en vigne. Il est vraisemblable que ce nombre sera abaissé dans les années à venir.

**Dans ce contexte la protection du vignoble nécessite un véritable savoir-faire  
que SOVIVINS met à votre service !**

## LA STRATEGIE PHYTOSANITAIRE SOVIVINS EN **3** PHASES

### Phase 1 - Diminution de la sensibilité de la vigne :

Cette étape passe par un travail de fond sur les variables agronomiques des différentes parcelles notamment via l'orientation du fonctionnement du sol. Il implique de replacer la stratégie phytosanitaire dans le cadre de l'écosystème global de la parcelle et non de l'envisager comme une gestion des pathogènes indépendante de l'équilibre agronomique de la vigne.

### Phase 2 - Sélection des matières actives et des formulations associées selon :

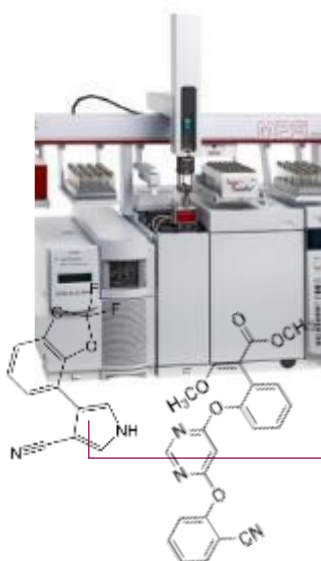
- Leur toxicité vis-à-vis de l'applicateur et de l'environnement
- Les contraintes environnementales du vignoble (notamment les points d'eau)
- Leur efficacité et leur sélectivité
- Leur sensibilité à l'apparition de résistance
- Leur historique d'utilisation

### Phase 3 - Adaptation des matières actives au cours du cycle végétatif par :

- Le suivi des indicateurs de pression
- Le suivi de la phénologie et de la physiologie de chaque parcelle
- Le suivi de l'état sanitaire

**BILAN DE FIN DE CAMPAGNE**  
Bilan d'efficacité technique  
Dosage des résidus de pesticides dans les vins

## ... UN BILAN DE FIN DE CAMPAGNE



Notre démarche s'accompagne **d'un bilan d'efficacité technique** et d'un diagnostic ciblé réalisé au sein de notre cellule analytique par un **dosage des résidus de produits phytosanitaires dans les vins**. Là encore, si le dosage nécessite une réelle maîtrise des méthodes de travail, l'interprétation des résultats constitue une phase majeure dans laquelle l'expérience prime. En effet il est indispensable d'être conscient de la rémanence de certaines matières actives, tout comme il est nécessaire d'être au fait des différents facteurs de risque de contamination à l'origine parfois de la présence de molécules non utilisées lors de la dernière campagne.

### Contacts :

Sylvie Biau  
**06 21 83 21 37**  
[sbiau@sovivins.com](mailto:sbiau@sovivins.com)

David Pernet  
**06 21 83 21 27**  
[dpernet@sovivins.com](mailto:dpernet@sovivins.com)